

COMMUNE DE CHANIERES
budget annexe
« LOTISSEMENT LES DEUX RUELLES »

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles
du **Compte financier unique 2023**

Art.107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015

Le budget annexe du « Lotissement les deux ruelles » a été créé le 15 mai 2017.

Les travaux d'aménagement du lotissement sont achevés.

- Dépenses réalisées en 2023 : néant

- Recettes réalisées en 2023 :
Vente du dernier lot, le n° 6 (289 m²)

Par délibération en date du 11 décembre 2023, le conseil municipal a acté la clôture du budget annexe du lotissement des deux ruelles puisque :

- tous les lots sont vendus,
- les VRD ont été intégrés au budget principal sur l'exercice 2022,
- il n'y a pas de TVA à régulariser,
- les sections de fonctionnement et d'investissement présentent des résultats à zéro au 31/12/2023, il n'y a donc pas de déficit à couvrir.